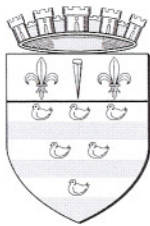


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
VILLE DE VAUCRESSON  
HAUTS-DE-SEINE



Le Maire

Vaucresson, le 6 mai 2010

**Virginie MICHEL-PAULSEN**  
Maire de la Ville de Vaucresson

à

**Monsieur Louis MOUSSY**  
Président de Centre Ville Vaucresson  
La Montgolfière  
8 rue Salmon Legagneur  
92420 VAUCRESSON

**Nos Réf. : VMP/ID/N° 85**

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 23 avril 2010 co-signé par Monsieur Michel Guillaume, vice-président, nous faisant part de votre souhait de voir réaliser les travaux de rénovation du centre ville dans le cadre d'une vision globale de l'urbanisme.

Je vous confirme que dès l'origine, une étude détaillée des 10 secteurs clé de la ville, de la gare à l'église, a été réalisée afin de définir une vision générale de notre cœur de ville.

Les travaux réalisés par tranche s'insèrent naturellement dans ce cadre défini depuis 2005. Ainsi les travaux du cinéma puis la rénovation du parking et du square de la Croix Blanche ont été réalisés dans cette optique. Et dès cet été, après la rénovation de l'Eglise Saint Denys inaugurée en janvier 2009, la place de l'Eglise sera réaménagée dans un esprit de village en renforçant l'espace piétonnier, en organisant la circulation et le stationnement et en réalisant des plantations qui embelliront la perspective.

Le quatrième projet qui s'inscrit dans une concertation depuis 3 ans concerne l'éco-quartier et la place du marché jusqu'à la Montgolfière.

Je vous confirme que la Grande Rue sera préservée et rénovée avec des matériaux dans la continuité de ce qui a été choisi pour la place de l'Eglise et l'impasse du Lavoisier pour garder l'aspect original de ce secteur représentant le berceau de la fondation de la ville.

Quant à la rénovation de la place de la gare, les plans ont été validés mais tout comme la requalification de la RD 907, le calendrier et la maîtrise d'ouvrage reviennent au département.

Comme vous pouvez le constater, les projets sont étalés dans le temps et menés à bien successivement, zone par zone et non bâtiment par bâtiment, dans le cadre du diagnostic et du projet d'ensemble pour la ville établi initialement. Les différents secteurs sont traités dans cet esprit de village afin d'embellir le cœur de ville, de le dynamiser et de favoriser la convivialité. Mais l'homogénéité que l'on recherche entre les secteurs rénovés ne doit pas être synonyme d'uniformité. Certaines zones nécessitent un traitement « à l'ancienne », d'autres moins, mais toutes s'intègrent dans la même vision de notre commune que nous souhaitons partager avec le plus grand nombre.

Par ailleurs, je vous remercie pour le compte rendu de l'Assemblée générale de l'association du 29 mars sur lequel les élus en charge des dossiers respectifs vous apporteront des réponses.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

*A. Michel,*



**Le MAIRE,**  
**Virginie MICHEL-PAULSEN**